



Suite testament,est ce que jai le droit a ma part d heritage

Par lili, le **02/06/2008** à **19:09**

bonjour,mes grand parent sont décéder ,et leur enfant aussi ,nous somme 6 petit enfant (il avait 2 enfant) mes grand parent on fait un testament pour que une des petit enfant hérite d un compte a eux,et il avait une maison qui va être vendu .ma question est la suivante ,on t il le droit de favoriser un de leur petit enfant?et la maison va telle être diviser en 6 ou 5 vu quelle hérite déjà de l un des compte?(qui est a peu pre du même montant que la maison. merci de me répondre cordialement